

# Rapport annuel du président de l'ATEM – 2019

---

Chers amis,

Comme j'en ai pris l'habitude, je ferai un rapport assez bref, pour nous donner le temps de discuter sur quelques points importants.

## Les conseils d'administration

**Le conseil du 30 août dernier à Paris**, a d'abord admis Jean-François Collange, Thierry Collaud et Marie-Dominique Trébuchet comme nouveaux membres du CA. Il a également remercié Alberto Bondolfi pour les nombreuses années qu'il a consacré CA. Suite à ses fonctions au Campus de la transition écologique, Cécile Renouard a demandé à être déchargée de sa fonction de vice-présidente. A sa place a été élue Dominique Coatanea. Alain Thomasset a été réélu comme président. Le CA souhaiterait également favoriser une candidature au CA pour un responsable du site internet. J'y reviendrai.

Il a également admis de nouveaux membres.

Bruno BECKER, parrainé par D. Foyer et V. Leclercq

Éric CHARMETANT, parrainé par B. Saintôt et A. Thomasset

Guillaume DANNO, parrainé par C. Fino et Fr. Niessen

Julien DUPONT, parrainé par V. Leclercq et A. Talbot

Jacques de LONGEAUX, parrainé par J. Arènes et D. Coatanéa

Jean MATOS, parrainé par D. Coatanéa et Fr. Niessen

Les colloques de 2020 à Louvain et 2021 avec les théologiens allemands ont été examinés. J'en parlerai plus tard.

Plus largement est posée la question de l'ouverture internationale et de la collaboration avec d'autres associations comme l'AETC et l'ACFEB.

**Le conseil du 21 janvier à Paris**, est d'abord revenu sur le colloque de Paris : « repenser l'éducation morale pour aujourd'hui ». Au plan de la participation (90 participants) et de la qualité du contenu, le conseil a exprimé sa satisfaction. La diversité des participants et des interventions (moralistes, biblistes, pédagogues, acteurs de l'éducation, philosophes... ) ainsi que l'intérêt des ateliers (Cler, Bayard presse jeunes, doctorants en pédagogie, éducateurs de rue...) ont été soulignés. La visite au musée du quai Branly sur les rites d'initiation a constitué un beau complément culturel en lien avec notre colloque. Les actes du colloque qui sont désormais disponibles devraient intéresser beaucoup de monde. Il faut noter également que les subventions obtenues auprès de la fondation de Montcheuil, des abbayes d'Orval et de Chimay ont permis de dégager un surplus financier qui permettra de financer l'édition des actes et d'autres projets (voir plus loin).

Quelques suggestions ont été faites. Comment faire des remontées des questions qui naissent des expériences de terrain ? Quelle anthropologie est sous-jacente à telle pratique pédagogique ? C'est un vrai travail qui demande du temps et doit être programmé. Il a été

également suggéré pour les prochains colloques de proposer une feuille d'évaluation par les participants.

Nous nous sommes ensuite concentrés sur les colloques suivants. Concernant celui de Saint-Maurice, Thierry Collaud au nom de ses co-organisateurs (François Dermange et Alberto Bondolfi) nous ont présenté le programme provisoire. Le thème : « croissance et décroissance : repenser l'imaginaire économique » permet une exploration de la notion de croissance, du bien être d'une société. Il interroge également sur la dimension d'avenir et la dimension eschatologique de cet imaginaire économique : quel modèle en vue de la transition écologique ? quelle faisabilité ? quelles pratiques actuelles pour cette transition ? Pour une décroissance ?? Etc. Nous avons conseillé d'unifier les communications par thèmes et par demi-journées. Dans la mesure du possible, nous avons suggéré d'honorer la parité hommes -femmes dans le choix des intervenants. Nous avons également noté l'importance de garder des temps de débat. Plusieurs noms d'intervenants ont été suggérés. Nous avons remercié l'équipe de préparation pour son beau travail.

Concernant le colloque de Louvain la neuve en 2020, dont le trio organisateur est Eric Gaziaux, Walter Lesch et Dominique Jacquemin, la thématique sera : « A quoi nous provoque théologiquement le retour contemporain de la spiritualité ? L'enjeu serait de considérer en quoi et comment « l'engouement contemporain » pour les questions de spiritualité pose des questions en éthique fondamentale. L'enjeu n'est donc pas de « définir » le spirituel a priori, ni de tomber dans du méthodologique, mais de considérer en quoi et comment sa prise en compte dans certains champs de recherche pose de nouvelles questions à la théologie.

Trois modules sont identifiés, correspondant à des pôles de recherche présents en Faculté de théologie et dans l'Institut de recherche qui lui est associé : économie et spiritualité ; art et spiritualité ; soins-santé et spiritualité.

Envisager dans chaque module une conférence fondamentale, une conférence spécifique et une discussion.

Afin d'éviter un survol dans chacun des trois domaines, l'axe du colloque doit bien demeurer celui d'une interrogation et d'une articulation de la spiritualité dans l'éthique.

Pour ce qui est du colloque 2021, il est proposé d'en faire une rencontre des théologiens moralistes allemands et français (à confirmer par l'association allemande de théologiens moralistes qui aura son AG en 9-2019). Organisateur : Marc Feix en collaboration avec les homologues allemands.

Le thème pourrait être : Éthique et droits de l'homme d'un point de vue philosophique et théologique dans le contexte actuel de la redéfinition de certains droits.

Intervenants pressentis : Jean Paul Costa, ancien président de la CEDH ; membres de l'institut international des DH – Fondation René Cassin.

Concernant la RETM, le conseil a pris note des évolutions positives et en particulier la mise en place et le bon fonctionnement du comité de rédaction et du comité scientifique. Je vais le développer dans un instant.

Le conseil s'est aussi penché sur la situation de l'association. Le nombre de cotisants effectifs est faible (environ 60) comparé au chiffre de personnes à qui est adressée la lettre par exemple et qui sont en contact avec l'association (118)

Proposition a été faite d'envoyer des mails de rappel par la secrétaire dans les semaines qui viennent pour les cotisations 2019. (NDLR en accord avec la trésorière).

- On note également la difficulté à pérenniser l'intérêt et donc les cotisations d'étudiants qui repartent à l'étranger après leurs études.

La question se pose donc : de redonner du sens à l'affiliation à l'Atem. Plusieurs propositions ont été faites :

- 1) bien préciser les objectifs de l'Association : lieu de confrontations et de débats réfléchis et construits, en phase avec l'actualité.

-2) donner un coup de pouce financier pour la participation d'étudiants étrangers aux colloques. À noter que 10 étudiants ont été subventionnés pour le colloque de Paris « Repenser l'éducation morale pour aujourd'hui ». Faudrait-il envisager une politique pour faire venir des moralistes africains, comme participants et aussi comme intervenants ?

3) L'ATEM soutenant la RETM, l'idée d'instaurer un prix de l'ATEM est retenue, avec un appel à contributions sous forme d'articles, format Varia de la RETM. Cet article pourrait être un article sur un bon mémoire de master ou sur une thèse de doctorat ou sur la thématique du colloque ou ...

Le jury pour l'attribution du prix serait le comité de rédaction de la RETM.

Le prix comporterait : par exemple une somme de 1000 euros ; la publication dans la RETM ; un abonnement à la RETM ; la participation gratuite au colloque de l'année pour les 3 finalistes (ce qui reviendrait à environ 1500 euros tout compris). Une évaluation est à faire.

Diffusion de l'appel à candidater pour ce prix ATEM : enseignants en théologie morale fondamentale et sectorielle ; les 300 abonnés à la RETM.

La mise en place de ce prix n'a pas pu être fait cette année mais l'idée est à mettre en œuvre cette année.

## La RETM

La revue poursuit ce qui me semble être une bonne dynamique de renouvellement et de développement, même si cela reste fragile. Je vous rappelle que nous avons maintenant un comité de rédaction de 6 personnes qui se réunit trois à quatre fois par an et un comité scientifique de 15 personnes qui se réunit 2 fois par an. Les relations avec le Cerf sont apaisées et permettent une vraie collaboration.

Cette année les numéros ont touché des thèmes divers :

- Hors-série 2018 : Écologie (colloque d'Angers 8-2017)
- Septembre 2018 : Nouvelles questions sur la guerre et mini dossier sur la pédophilie (le soin des victimes)
- Décembre 2018 : Les normes en procès
- Mars 2019 : Penser le péché, délier du péché
- Juin 2019 : Le transhumanisme : une religion ?
- Hors-série 2019 : Repenser l'éducation morale pour aujourd'hui
- Septembre 2019 : Humanisme et éthique
- Décembre 2019 : Normes et pouvoir
- Mars 2019 : A la recherche d'une éthique universelle pour la transition écologique
- Juin 2019 : L'éthique de l'animal,
- Sont envisagés : l'intelligence artificielle, la question du genre, les vertus, etc.

Les abonnés ont augmenté de 15% cette année, en raison notamment de la promotion faite lors du colloque de Paris.

Les recettes de la RETM pour l'éditeur proviennent de : 300 abonnés environ ; des ventes sur CAIRN (environ 5000 euros/ an, en hausse) ; ventes au numéro ; subventions. Le budget est équilibré.

Nous avons changé de gestionnaire d'abonnements (SER) qui est plus cher mais plus efficace.

Toutefois, il faut améliorer la diffusion de la Revue et une nouvelle opération de promotion est prévue. On pense à un envoi aux différentes institutions de formation susceptibles d'être intéressées pour diffusion à leurs étudiants.

Mais le souci est la charge de travail pour Alain Thomasset qui, outre ses autres fonctions, cumule président de l'ATEM + Rédacteur en chef de la RETM. Cette dernière charge a été reprise par A. Thomasset dans un contexte d'urgence en 2016. Cette charge demande d'assurer un travail conséquent de secrétariat (récupération des articles, mise en forme, résumés des articles et leur traduction, révision des articles reçus à la rédaction, etc.).

Le dernier conseil a donc suggéré au rédacteur en chef d'examiner l'éventualité d'embaucher une personne pour ce travail de secrétaire de rédaction. Compter 10 à 20h de travail par numéro de la RETM. Discuter des modalités de ce poste avec Le Cerf ; en prévoir le financement (chèque emploi-service ?). Le CA sera consulté sur la suite à donner.

Je vous redis donc que je compte sur vous tous pour nous aider avec le comité de rédaction à mener à bien cette aventure. C'est notamment le cas pour les avis à donner sur les articles et sur les comptes-rendus critiques. N'hésitez pas à les envoyer. Vous pouvez aussi envoyer des articles. La taille habituelle est de 30 000 signes. Enfin j'invite chacun à s'abonner. 10 nouveaux abonnements constitueraient un signe fort pour l'éditeur.

Je crois que la revue est sur une bonne lancée. Une nouvelle formule s'installe peu à peu et nous avons l'occasion unique de faire vivre des débats éthiques sur les sujets qui nous préoccupent et nous paraissent importants. C'est un outil unique qu'il faut préserver et développer.

## **La journée d'étude sur la recherche d'une éthique universelle**

Comme l'an dernier cette journée organisée au Centre Sèvres le 6 juin dernier a réuni 40 personnes. Outre une bonne participation des membres de l'ATEM, nous avons à cette occasion ouvert la journée aux étudiants en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle de théologie intéressés par le sujet. Ce fut donc une assemblée assez jeune. La satisfaction était générale quant au cadre de discussion libre qu'elle a suscité et à la convivialité. La matinée a été consacrée à une étude sur la normativité de la nature (Eric Charmetant), à la question des pratiques de délibérations collectives (comment cela génère-t-il de l'éthique universelle ? Loïc Blondiaux) et aux apports de la tradition catholique (soit via la méthode de LS avec Alain Thomasset, soit dans l'approche de la souffrance dans l'éthique bio-médicale avec Bruno Saintôt). L'après-midi, Cécile Renouard nous a présenté l'expérience du campus de la transition et en quoi ce type d'expérience conduit à des communs ; enfin nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de Bruno-Marie Duffé, secrétaire du dicastère romain de service du développement

humain intégral qui nous a évoqué à travers ses diverses expériences la contribution de l'Église aux accords internationaux sur l'écologie. Un temps de discussion en petits groupes a permis de dégager des convictions et des suggestions. Les actes seront publiés dans la RETM.

Le lieu, la date et le thème de la prochaine journée d'étude n'est pas décidé. Je laisse le soin à l'assemblée d'en délibérer.

## **Lettre et site de l'ATEM**

Cette année, deux lettres sont parues.

La lettre de décembre donne depuis deux ans la liste des publications des membres de l'ATEM. C'est très utile et je remercie notre secrétaire pour son travail. Les recensions même brèves ou les signalements d'événements sont aussi les bienvenus. C'est un moyen de garder le lien entre nous.

Il en va de même du site internet tenu à jour par Daniel Nussbaum et suivi par moi pour l'instant. Il nous faut donc trouver un nouveau correspondant du site. Je fais appel aux candidatures. Le site internet est, à mon sens, actif et dynamique. Il est un outil important qui ne vit que si vous pensez à l'alimenter. Nous avons déjà mis en ligne des archives de la RETM et présentés les sommaires des nouveaux numéros. Il serait possible par exemple, avec l'accord des éditeurs, de mettre en ligne un certain nombre de nos articles que nous jugeons importants.

## **Les finances**

Je serai bref sur les finances puisque notre trésorière Catherine Fino nous fera son rapport. Disons que globalement nous avons une santé financière assez satisfaisante qui nous permet d'envisager l'avenir. C'est le cas notamment grâce à des subventions demandées et reçues. Mais nous devons être vigilants car les frais occasionnés par le fonctionnement des comités de la revue (surtout des voyages) ponctionnent nos réserves. Il nous faut développer les demandes d'aide qui peuvent être satisfaites comme le montre le colloque de cette année qui a été aidé grâce à la fondation de Montcheuil, et aux abbayes de Chimay et Orval.

## **Conclusion**

Comme l'an dernier, je voudrais surtout insister sur le défi que nous avons de faire vivre la RETM, ainsi que de la participation des membres de l'ATEM aux colloques. Il en est de même du renouvellement des membres que nous devons tous avoir comme préoccupation urgente. Sans doute faut-il poursuivre la réflexion sur les améliorations ou changements à faire. Je vous remercie et vous invite à prendre la parole.

Alain Thomasset, sj  
Président de l'ATEM